



Retard de livraison achat appartement sur plan

Par **karine**, le **05/03/2008** à **11:09**

Bonjour,

Nous avons 6 mois de retard sur la livraison de notre appartement, les premiers trois mois ont été justifié par écrit pour cause d'intempéries, mais depuis aucun justificatif n'a été envoyé par le promoteur. Nous avons essayé de négocier à l'amiable un dédomagement, leur montant est dérisoire. Nous vous allons aller au juridique mais nous aimerions savoir quel est notre recours et si nous pouvons espérer de vrais dédomagements (en comptant les frais des avocats) sur ce type de problèmes.

Merci par avance.

Cordialement

LACOSTE KARINE